



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Rhône

1 rue Aristide
Briand 69800
Saint-Priest

Procès-Verbal Conseil d'Ecole - Année scolaire 2022/2023

Nom de l'école : SIMONE SIGNORET – Les Garennes	
Adresse de l'école : 34 rue des garennes – 69800 St Priest	
Date du conseil : 17-11-2022	Trimestre n° : 1
Horaire début : 17h30	Horaire fin : 19h30

Participants

Education Nationale	Parents élus	Mairie
<ul style="list-style-type: none"> • Mme ROCHEBLAVE Corinne (directrice maternelle) • M. AEBERLI Rodolphe (directeur élémentaire) • Mme BARRET Isabelle • Mme BARTOLI Amandine • Mme BERTON Aubérie • Mme BONPAIN Céline • Mme DESCHAMPS-NOHALES Christèle • Mme GIBERT Delphine • Mme GREULING Cécile • Mme KOUZEMINE Astrée • Mr MACONI Quentin • Mme MEDKOUR Djamila • Mme MORERE Ophélie • Mme PAGLIONE Audrey • Mme PANEL Sylvie • Mme PERRIN Christiane • Mme ROCHAT Ghislaine • Mme SIMONNET Violaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme AVON Aude • Mme BARDET Claire • Mr CHEMIN Nicolas • Mme HERVEAU Stéphanie • Mme RAMOS Manuela 	<ul style="list-style-type: none"> • Mme CORSALE Doriane (élue à l'éducation) • Mr MAURIN Stéphane (directeur service éducation) • Mme MEBARKI Chaneze (référente périscolaire)

Ordre du jour :

Organisation générale :

Résultats des élections parents d'élèves	<i>pour information</i>
Rentrée scolaire 2022 (effectifs, enseignants)	<i>pour information</i>
Règlement intérieur de l'école élémentaire et maternelle (modifications envisagées)	<i>pour vote</i>

Vie de l'école :

Sécurité : incendie, PPMS	<i>pour information</i>
Coopérative / OCCE	<i>pour information</i>
Bulletins scolaires LSU - éduconnect	<i>pour information</i>
AESS	<i>pour information</i>

Actions pédagogiques :

Projets pédagogiques	<i>pour information</i>
----------------------	-------------------------

Mairie :

Travaux de réhabilitation de l'école	<i>pour information</i>
<i>Avancement des travaux, désamiantage</i>	
<i>Travaux en cours à détailler</i>	<i>pour information</i>
<i>Bilan de la rentrée à l'école maternelle et élémentaire et anticipation sur l'organisation du groupe scolaire l'année prochaine (fixer un calendrier de réunions avec les différents partenaires)</i>	<i>pour information</i>
<i>Incident du 6 septembre</i>	
Chauffage	<i>pour information</i>
Visite Cuisine centrale	<i>pour information</i>
Carte scolaire	<i>pour information</i>
Périscolaire : Présentation des activités de midi et du soir :	<i>pour information</i>
Suivi des devoirs	

Rédaction du procès-verbal¹

1 En reprenant les points à l'ordre du jour.

Organisation générale :

Résultats des élections parents d'élèves

Maternelle : Taux de participation à 61 %. 6 postes pourvus et 2 suppléants.

Élémentaire : 193 votants (dont 49 bulletins nuls). Taux de participation à 53 %.

Une amélioration possible, passer au vote électronique ou ne pas organiser d'élections lorsqu'il n'y a qu'une seule liste. Les parents ne doivent pas écrire sur le bulletin de vote, ou ne doivent pas choisir ou rayer un nom. Il y a énormément de bulletins comptés comme nuls, à cause des ratures même si ceci a été spécifié sur les bulletins de vote.

Rentrée scolaire 2022 (effectifs, enseignants) :

Maternelle 6 classes :

Plus d'accueil des TPS (enfant de 2 ans en demi journée)

2 classes de PS – une classe de 21 élèves et une autre de 22 élèves

1 classe de MS : 27 élèves (effectif plus élevé car simple niveau)

3 classes de MS/GS : deux de 23 élèves et une de 24.

140 élèves au total en maternelle (10 de moins que l'année dernière).

10 classes en élémentaire

2 CP : 20 chacun

2 CE1 : 25 et 26

2 CE2 à 27

2 CM1 : 22 chacun

2 CM2 : 23 chacun

235 élèves en élémentaire.

Fermeture d'une classe en élémentaire dû à une diminution des effectifs pour cette rentrée (seuil 240 élèves).

Règlement intérieur de l'école élémentaire et maternelle (modifications envisagées) :

En élémentaire :

Adaptation des horaires et suppression du paragraphe concernant le toboggan de maternelle :

~~« En maternelle, le toboggan n'est accessible que pendant les heures de récréation sous surveillance des maîtresses. Les enfants ne sont pas autorisés à l'utiliser entre 11h20 et 11h30 ni entre 16h20 et 16h30. »~~

Par mesure de sécurité, le portail sera tenu fermé à clefs de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Ajout du paragraphe :

« Afin d'éviter des collisions dans l'enceinte de l'école, il est obligatoire de mettre pied à terre : pas de déplacement en deux roues (vélo, trottinette, draisienne ...). »

Voir nouveaux règlements adoptés à l'unanimité (parents et enseignants)

En maternelle :

Modifications du lieu d'accueil du périscolaire, des entrées et des sorties par les différents portails en fonction des horaires, et également ajout du paragraphe identique à celui de l'élémentaire sur les déplacements dans l'enceinte de l'école.

Le nouveau règlement a été distribué avant les vacances.

Vote Maternelle : 9 votants favorables

Vote Élémentaire : 14 votants favorables

Vie de l'école :

Sécurité : incendie, PPMS

Maternelle : 2 classes dans les algecos – aucun incident à relever.

Élémentaire en algeco : aucun incident à relever.

Élémentaire : sur le nouveau bâtiment : les portes sont beaucoup trop lourdes pour des enfants ou des adultes. Lorsque l'escalier extérieur de la classe refuge pour les personnes en situation de handicap sera supprimé, l'évacuation de cette

classe sera compliquée à gérer : il faut à la fois évacuer et à la fois accueillir les enfants en situation de handicap. Ceci va engendrer beaucoup de chassé-croisé.

Maternelle : sur le bâtiment principal : l'alarme ne s'est pas déclenchée le 4 octobre. Ceci a été remonté à l'inspection, à la mairie et au responsable du chantier pour résoudre rapidement ce problème.

Concernant l'ascenseur, il n'y aura pas de badges ou de clés pour l'accès à l'ascenseur malgré une demande du directeur et des parents de l'API.

PPMS :

Il sera fait après les vacances de la Toussaint en élémentaire.

Nous attendons d'avoir bien plus de clés pour pouvoir le faire dans des conditions satisfaisantes.

A la maternelle, la centrale ne fonctionne pas.

D'un point de vue sécurité, des portails restent ouverts (celui de la livraison cantine et l'ancien portail d'entrée de l'école qui donne maintenant sur le chantier) et doivent être bien refermés par les différents utilisateurs.

L'API demande si un ou deux parents d'élèves peuvent être associés au prochain PPMS. Réponse favorable.

Coopérative / OCCE

Maternelle :

Toutes les classes forment une seule coopérative.

Participation dégressive en fonction du nombre d'enfants scolarisés sur l'école.

Montant non connu à ce jour, car toutes les familles n'ont pas encore participé. Un rappel sera fait afin de savoir s'il s'agit d'un oubli ou d'une volonté de non participation.

L'AESS participe également en reversant une partie du bénéfice de la Kermesse en 2022 100€ a été reversé par classe pour la participation aux sorties scolaires.

La vente des photos de classe bénéficie également à la coopérative.

Au 31/08/2022 : +1654€

Élémentaire :

Chaque niveau gère sa coopérative.

L'AESS aide à financer beaucoup de projets.

Les comptes sont publics. Ils sont déposés le 30 septembre pour qu'ils soient validés.

Le montant de la coopérative n'a pas augmenté depuis 6 ans.

Bulletins scolaires LSU – éduconnect

- Les parents doivent enregistrer les bulletins qui sont sur educonnect car il peut y avoir des problèmes de mise à jour ou des problèmes de compression. Il a été noté qu'il est souvent compliqué de récupérer ces bulletins pour les parents d'élèves de CM2 pour l'établissement des dossiers d'inscription.

- La mairie de St Priest a abonné toutes les écoles à « laclasse.com ». Des sms groupés peuvent être envoyés par l'école. Chaque parent bénéficie d'une adresse mail sur « la classe.com » sur laquelle il peut recevoir des documents.

Les identifiants sont les mêmes que ceux pour le LSU.

AESS

L'AESS a redémarré cette année avec de nouveaux parents.

Première action : Vente de pommes.

Préparation du cross le samedi matin 19 novembre.

Le loto est compliqué à organiser car il n'y a plus d'endroit où accueillir 200 personnes. Une salle va être demandée à la mairie afin d'organiser celui-ci en février 2023.

D'autres actions tel que les soirées jeux, le goûter au tour monde, la kermesse seront bien entendues reconduites. Un planning de toutes ces manifestations sera distribué aux familles.

Actions pédagogiques :

Projets pédagogiques

CAP commun national : 100 % des élèves lecteurs en entrée en 6ème.

Maternelle :

- association lire et faire lire qui interviendra au retour des vacances de la Toussaint
- Volonté d'installer un coin écoute dans chaque classe
- Travail sur le thème de l'eau (sortie à Miribel et à l'aquarium de Lyon)
- Deuxième cap abordé : 100 % de nos élèves ont 2 temps forts culturels par an : visite de musée, un concert
- L'année prochaine, deux nouveaux caps seront ajoutés.

Élémentaire :

- Axe sur la fluence, rapidité de lecture et compréhension.
- Poursuivre l'axe sur le développement durable :
- un projet pour les CE2 et CM2 a été financé par la mairie sur la nature et les 5 sens.
- projet sur « la faune aquatique au niveau des étangs Porte des Alpes » en CM1 en attente de financement par le grand Lyon.
- action musique avec le conservatoire : vivre ensemble en cycle 3 et le tour du monde en cycle 2
- Cinéma
- TTA
- Projet nature lors de sorties mensuelles : les élèves marcheurs

Demande des parents d'élèves :

- A l'image de la conférence qui avait eu lieu l'année dernière sur la consommation des écrans par les enfants les parents d'élèves de l'API propose l'organisation d'une soirée sur la gestion de la mémoire chez l'enfant. Cette sensibilisation et soirée se feront à destination des enfants et des parents. Une réflexion peut être menée par les enseignants pour la proposition d'un autre sujet.
- Peut-il y avoir une représentation publique des élèves suite à l'intervention du conservatoire ou professeur de danse ?

Mairie :

Travaux de réhabilitation de l'école

Avancement des travaux, désamiantage

Travaux en cours à détailler

Bilan de la rentrée à l'école maternelle et élémentaire et anticipation sur l'organisation du groupe scolaire l'année prochaine (fixer un calendrier de réunions avec les différents partenaires)

Incident du 6 septembre

Désamiantage terminé sur l'école élémentaire lors des dernières vacances scolaires et quelques jours après la rentrée.

En maternelle, ce sera la première étape durant l'été prochain.

Le désamiantage est prévu pendant l'été pour que ce soit fait au maximum en site inoccupé afin d'éviter tout risque.

Toutes les mesures sont prises pour que tout soit fait en respectant les normes en vigueur et qu'il n'y ait aucun problème.

L'air sortant est très filtré et donc pur.

Pas de modification sur la date de livraison du chantier mais quelques petits changements d'avancement en interne.

Perspective à mi-novembre sur la livraison du gymnase.

Sur l'élémentaire, deux points restants :

- évacuation de l'eau stagnante sous le préau lors des jours de pluie.
- un unique trousseau de clés pour le nouveau bâtiment pour tout le personnel.

Sur la maternelle :

- Accès au portail qui a nécessité plusieurs améliorations (fermeture du portillon, clôture)
- cour réduite au 2/3 (3 récréations nécessaires car la cour ne peut pas accueillir plus de 2 classes en même temps)
- Problème de sécurité au niveau des barrières sur la pelouse à 2m au bord du trottoir. Ces barrières ont encore réduit la cour. Cette solution n'est pas viable sur une année scolaire.

- Plus de salle de motricité, c'est le gymnase dorénavant qui sur tout le mois de septembre était envahi de cartons. Il restait dans le gymnase tout le mobilier que l'école élémentaire n'avait pas revendiqué.
 - Les algecos ne sont pas adaptés à des classes de maternelle : manque de porte manteaux (Attention à l'année prochaine où des petites sections seront dans les algecos. Sans porte manteaux, cela ne sera pas possible), toilettes non utilisables, salle de sieste. Une réunion sera proposée pour discuter des aménagements.
- Les enseignantes de l'école maternelle souhaitent une anticipation sur l'organisation du groupe scolaire l'année prochaine avec les items suivants : utilisation de quel portail (sens de circulation) ? quelle cour de récréation sera utilisable ? quelle cantine sera utilisable ? quelle salle de motricité sera utilisable ? comment organiser les algecos qui accueilleront les 6 classes et les annexes (dortoir, salle polyvalente, salle des maîtres, tisanerie à l'étage...).
- Un rehaussement des toilettes est prévu.
 - Deux meubles à papier ont disparu dans le déménagement.
 - Casse lors du déménagement en élémentaire.

Incident du 6 septembre :

Malgré le caractère inacceptable et potentiellement extrêmement dangereux de l'événement survenu le 6 septembre, les parents d'élèves soulignent la prise en compte de la gravité de la situation par l'ensemble des intervenants de la mairie et leur réactivité.

Chauffage

Un tour est effectué pour vérifier si la « chaufferie » fonctionne par la mairie.

Demande d'aide pour le chauffage en algeco sur les deux classes de maternelle (programmation et mise en route)

Visite Cuisine centrale : une visite de la cuisine centrale sera proposé par la mairie aux parents élus.

Carte scolaire (Non vu en séance)

Périscolaire :

Accueil le matin dans l'ancien gymnase

Maternelle/élémentaire sont mélangés.

A la cantine :

il n'y a actuellement plus de limitation « COVID » donc les élèves sont mélangés. Des activités sont proposées - pas de planning d'activités, les enfants choisissent

Activité du soir : planning d'activité envoyé sur la période 1 pour pallier aux changements d'équipe.

Pour les maternelles, il y aura des activités proposées par des intervenants en deuxième période.

Difficulté d'avoir une équipe complète d'animateurs car pénurie nationale d'animateurs.

Suivi des devoirs

Pas de temps de devoirs lors de la venue d'intervenants pour que les enfants bénéficient au maximum de l'intervenant.

Lorsqu'il y a un intervenant, il n'est pas écrit « aide aux leçons » sur le planning.

Secrétaire de séance : Mme PAGLIONE Audrey

Date : 17-10-2022

Directrice / directeur de l'école :

Mme ROCHEBLAVE Corinne

Mr AEBERLI Rodolphe

Représentant des parents d'élèves :

Mme HERVEAU Stéphanie

M CHEMIN Nicolas

: